

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs
Siege Social : Zone industrielle-Sidi Daoud - La Marsa- Tunis –Tunisie

La Société ATELIER DU MEUBLE intérieurs publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2024, accompagnés du rapport d'examen limité du commissaire aux comptes, Mr Karim DEROUCHE (FINOR).

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30 JUIN 2024**BILAN**

(Exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>30 juin</u>		<u>31 décembre</u>
		<u>2024</u>	<u>2023</u>	<u>2023</u>
ACTIFS				
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		260 326	246 026	246 026
Moins : amortissements		(244 771)	(240 726)	(241 823)
	4	<u>15 555</u>	<u>5 300</u>	<u>4 203</u>
Immobilisations corporelles		12 783 730	11 950 559	12 333 880
Moins : amortissements		(5 556 679)	(5 081 036)	(5 273 400)
	4	<u>7 227 051</u>	<u>6 869 523</u>	<u>7 060 480</u>
Immobilisations financières	5	1 885 235	1 763 941	1 881 868
		<u>9 127 841</u>	<u>8 638 764</u>	<u>8 946 551</u>
Total des actifs immobilisés		<u>9 127 841</u>	<u>8 638 764</u>	<u>8 946 551</u>
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		<u>9 127 841</u>	<u>8 638 764</u>	<u>8 946 551</u>
ACTIFS COURANTS				
Stocks		5 809 310	5 471 350	5 586 123
Moins : provisions		-	(19 532)	-
	6	<u>5 809 310</u>	<u>5 451 818</u>	<u>5 586 123</u>
Clients et comptes rattachés		11 351 085	7 353 455	11 885 991
Moins : provisions		(266 555)	(539 107)	(254 340)
	7	<u>11 084 530</u>	<u>6 814 348</u>	<u>11 631 651</u>
Autres actifs courants	8	1 243 650	1 088 810	1 386 794
Placements et autres actifs financiers		-	88 243	-
Liquidités et équivalents de liquidités	9	983 308	2 768 255	313 007
		<u>19 120 798</u>	<u>16 211 474</u>	<u>18 917 575</u>
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		<u>19 120 798</u>	<u>16 211 474</u>	<u>18 917 575</u>
TOTAL DES ACTIFS		<u>28 248 639</u>	<u>24 850 238</u>	<u>27 864 126</u>

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30 JUIN 2024

BILAN

(Exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>30 juin</u>		<u>31</u> <u>décembre</u>
		<u>2024</u>	<u>2023</u>	<u>2023</u>
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		5 561 635	5 561 635	5 561 635
Prime d'émission		1 453 040	1 453 040	1 453 040
Réserves		1 356 163	1 391 961	1 391 961
Résultats reportés		4 679 988	3 035 254	3 035 254
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE LA PERIODE		<u>13 050 826</u>	<u>11 441 890</u>	<u>11 441 890</u>
Résultat net de la période		1 930 788	1 438 924	4 389 754
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	10	<u>14 981 614</u>	<u>12 880 814</u>	<u>15 831 644</u>
PASSIFS				
PASSIFS NON COURANTS				
Emprunts et dettes assimilées	11	473 793	582 327	505 636
Provisions pour risques et charges		345 328	378 028	333 993
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		<u>819 121</u>	<u>960 355</u>	<u>839 629</u>
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et comptes rattachés	12	7 748 753	5 464 221	7 993 919
Autres passifs courants	13	4 452 752	4 859 593	2 708 626
Concours bancaires et autres passifs financiers	14	246 399	685 255	490 308
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		<u>12 447 904</u>	<u>11 009 069</u>	<u>11 192 853</u>
TOTAL DES PASSIFS		<u>13 267 025</u>	<u>11 969 424</u>	<u>12 032 482</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u>28 248 639</u>	<u>24 850 238</u>	<u>27 864 126</u>

Société Atelier du Meuble Intérieurs - SA

Z.I Sidi Daoud - La Marsa - Tunis

ETATS FINANCIERS DE LA PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2024

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>30 Juin</u>		<u>31</u> <u>Décembre</u> <u>2023</u>
		<u>2024</u>	<u>2023</u>	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus	15	12 622 750	9 948 983	24 627 820
Autres produits d'exploitation	16	41 622	34 277	69 975
Production immobilisée		-	-	8 258
<u>Total des produits d'exploitation</u>		<u>12 664 372</u>	<u>9 983 260</u>	<u>24 706 053</u>
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variation des stocks des produits finis et des encours	6	100 796	(46 272)	(381 259)
Achats consommés	17	7 097 487	5 927 481	14 770 056
Charges de personnel	18	1 520 680	1 412 459	2 746 308
Dotations aux amortissements et aux provisions	19	378 872	488 025	498 657
Autres charges d'exploitation	20	1 154 780	1 265 543	2 536 601
<u>Total des charges d'exploitation</u>		<u>10 252 615</u>	<u>9 047 236</u>	<u>20 170 363</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>2 411 757</u>	<u>936 024</u>	<u>4 535 690</u>
Charges financières nettes	21	(87 544)	(93 407)	(198 559)
Produits des placements	22	40 442	776 005	790 445
Autres gains ordinaires	23	28 858	45 598	85 132
Autres pertes ordinaires	24	(15 839)	(10 864)	(9 814)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>2 377 674</u>	<u>1 653 356</u>	<u>5 202 894</u>
Impôt sur les sociétés	25	(372 405)	(178 693)	(677 617)
Contribution sociale de solidarité	25	(74 481)	(35 739)	(135 523)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		<u>1 930 788</u>	<u>1 438 924</u>	<u>4 389 754</u>
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	34%	<u>1 930 788</u>	<u>1 438 924</u>	<u>4 389 754</u>
Résultat par action	10	0.347	0.259	0.789

Société Atelier du Meuble Intérieurs - SA

Z.I Sidi Daoud - La Marsa - Tunis

ETATS FINANCIERS DE LA PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2024

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>30 Juin</u> <u>2024</u>	<u>2023</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2023</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	26	14 876 735	13 155 850	25 692 399
Sommes versées aux fournisseurs et à l'Etat	27	(11 035 025)	(8 990 127)	(18 756 279)
Sommes versées au personnel et aux organismes sociaux	28	(1 842 056)	(1 623 223)	(3 243 107)
Intérêts payés	29	(92 458)	(93 086)	(199 297)
Impôts sur les bénéfices payés	30	(445 299)	(251 918)	(472 256)
Encaissements (décaissements) au titre des activités de placements	31	5 935	(31 543)	67 852
<u>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</u>		<u>1 467 832</u>	<u>2 165 953</u>	<u>3 089 312</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	32	(445 411)	(217 980)	(783 717)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	25 000	37 000	81 850
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-	-	(305 210)
Dividendes reçus	22	36 997	733 752	733 752
<u>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement</u>		<u>(383 414)</u>	<u>552 772</u>	<u>(273 325)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions		-	-	(2 224 654)
Encaissements suite à la cession d'actions propres		-	86 801	86 801
Remboursements des emprunts et dettes assimilées	11	(379 180)	(428 335)	(791 128)
<u>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</u>		<u>(379 180)</u>	<u>(341 534)</u>	<u>(2 928 981)</u>
Variation de trésorerie		<u>705 238</u>	<u>2 377 191</u>	<u>(112 994)</u>
Trésorerie au début de l'exercice	34	278 070	391 064	391 064
Trésorerie à la fin de l'exercice	34	983 308	2 768 255	278 070

**SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION
PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2024**

(exprimé en dinars)

PRODUITS			CHARGES				SOLDES				
	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023		30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023		30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Produits exploitation	12 664 372	9 983 260	24 697 795	Coût des matières consommées	7 097 487	5 927 481	14 770 056	-	-	-	-
Production immobilisée	-	-	8 258	Déstockage de production	100 796	-	-	-	-	-	-
Production stockée	-	46 272	381 259								
<u>Production</u>	12 664 372	10 029 532	25 087 312	<u>Achats consommés</u>	7 198 283	5 927 481	14 770 056	<u>Marge sur coût matières</u>	5 466 089	4 102 051	10 317 256
Marge sur coût matières	5 466 089	4 102 051	10 317 256	Autres charges externes	1 080 997	1 199 235	2 370 950	-	-	-	-
<u>Sous total</u>	5 466 089	4 102 051	10 317 256	<u>Sous total</u>	1 080 997	1 199 235	2 370 950	<u>Valeur ajoutée brute</u>	4 385 092	2 902 816	7 946 306
Valeur ajoutée brute	4 385 092	2 902 816	7 946 306	Impôts et taxes	73 783	66 308	165 651	-	-	-	-
				Charges de personnel	1 520 680	1 412 459	2 746 308	-	-	-	-
<u>Sous total</u>	4 385 092	2 902 816	7 946 306	<u>Sous total</u>	1 594 463	1 478 767	2 911 959	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	2 790 629	1 424 049	5 034 347
Excédent brut d'exploitation	2 790 629	1 424 049	5 034 347	Charges financières nettes	87 544	93 407	198 559	-	-	-	-
Produits des placements	40 442	776 005	790 445	Dotations aux amortissements et aux provisions	378 872	488 025	498 657	-	-	-	-
Autres gains ordinaires	28 858	45 598	85 132	Autres pertes ordinaires	15 839	10 864	9 814	-	-	-	-
				Impôt sur les sociétés	372 405	178 693	677 617	-	-	-	-
				Contribution sociale de solidarité	74 481	35 739	135 523	-	-	-	-
<u>Sous total</u>	2 859 929	2 245 652	5 909 924	<u>Sous total</u>	929 141	806 728	1 520 170	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	1 930 788	1 438 924	4 389 754
								<u>Résultat net de la période</u>	1 930 788	1 438 924	4 389 754

I- LES NOTES DE PRESENTATION

Note 1 : Présentation de la société

La Société Atelier du Meuble - Intérieurs « SAM » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 3 Octobre 1988 sous la forme de société à responsabilité limitée.

Elle a pour objet principal la fabrication, montage, assemblage et commercialisation de tout genre de meubles et d'article de décoration.

Son capital social s'élève au 30 juin 2024 à 5.561.635 dinars divisé en 5.561.635 actions d'une valeur nominale de un dinar chacune.

La société est la mère de quatre filiales :

- Société Mobilier Contemporain « SMC », société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 1989 et détenue à concurrence de 99,95% par la société SAM ;
- La société Bureau Plus est une société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 2008 et détenue à concurrence de 99,99% par la société SAM.
- La société "TALOS" est une société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 2017 et détenue à concurrence de 66,22% par la société SAM.
- La société « INTERIEURS France SAS » est une société par actions simplifiée de droit français constituée en 2024 et détenue à concurrence de 99,89% par la société SAM.

La société « INTERIEURS COTE D'IVOIRE » est une société anonyme de droit ivoirien constituée en 2015 et détenue à concurrence de 35,36% par la société SAM. Elle n'est pas considérée en tant que filiale. La Société Atelier du Meuble ne dispose pas d'un pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la société, en vertu des statuts ou d'un contrat.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun.

REFERENTIEL COMPTABLE

Note 2 : Déclaration de conformité

Les états financiers ont été établis en conformité avec les dispositions des normes comptables tunisiennes et compte tenu des hypothèses sous-jacentes et des conventions comptables fixées par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel comptable.

Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de la période ne comportent pas de dérogations significatives par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

Note 3 : Principes comptables appliqués

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres conventions et méthodes comptables les plus significatives appliquées par la société, pour l'élaboration des états financiers, sont les suivantes :

3.1 Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinars tunisiens.

3.2 Immobilisations

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte d'un actif ont été immobilisés.

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs tels que les frais de transit et les frais d'installation.

Les immobilisations sont amorties dès leur mise en service, suivant le système linéaire et sur la base des taux suivants :

- Logiciels
- Concessions
- Constructions
- Matériel et outillage industriels
- Agencements, aménagements et installations
- Matériel de transport
- Matériel de transport acquis en leasing
- Mobilier et matériel de bureau
- Matériel informatique

3.3 Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme sont inclus dans le coût.

A la date de clôture de la période, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

3.4 Stocks

La société procède à la comptabilisation de son stock selon la méthode de l'inventaire intermittent. Ainsi, les achats sont comptabilisés en charges de la période en hors taxes récupérables. A la clôture de la période, les stocks font l'objet d'un inventaire physique; le stock initial est annulé en débitant le compte de résultat « variation des stocks » alors que le stock final est porté à l'actif en créditant le même compte.

Les stocks de matières premières, matières consommables, produits intermédiaires, marchandises et emballages sont valorisés au coût d'acquisition .

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par l'entreprise, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Les stocks de produits finis et des encours sont valorisés au prix de revient déterminé en fonction des coûts directs et des charges de structure, estimés à chaque stade de production.

3.5 Taxe sur la valeur ajoutée

La société comptabilise les produits et les charges en hors taxes récupérables.

Ainsi, la TVA collectée est enregistrée directement au crédit du compte « Etat, TVA », alors que la TVA facturée à la société est portée au débit de ce même compte.

En fin de période, le solde du compte « Etat, TVA » fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur, ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3.6 Opérations en monnaies étrangères

Toutes les opérations en devises sont comptabilisées en dinar tunisien moyennant conversion au cours du jour de l'opération. Les pertes et gains de change réalisés lors du règlement de la créance ou dettes libellées en monnaies étrangères sont constatés dans le résultat de la période parmi les charges financières nettes.

A la clôture de la période, le solde des créances et des dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars au cours de clôture.

L'écart résultant de la conversion est porté en charges ou en produits de la période.

3.7 Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

3.8 Revenus

Les revenus de la société SAM proviennent des ventes de meubles et autres articles accessoires.

Les revenus sont pris en compte lors de la livraison.

II - LES NOTES AU BILAN

Note 4 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles totalisent au 30 juin 2024, un montant net de D : 7.242.606 contre D : 7.064.683 au 31 décembre 2023, et s'analysent comme suit :

	<u>Valeur</u> <u>Brute</u>	<u>Amortissement</u>	<u>Valeur</u> <u>Nette au 30/06/2024</u>	<u>Valeur</u> <u>Nette au 30/06/2023</u>	<u>Valeur</u> <u>Nette 2023</u>
- Immobilisations incorporelles	260 326	244 771	15 555	5 300	4 203
- Immobilisations corporelles	12 783 730	5 556 679	7 227 051	6 869 523	7 060 480
<u>Total</u>	<u>13 044 056</u>	<u>5 801 450</u>	<u>7 242 606</u>	<u>6 874 823</u>	<u>7 064 683</u>

Les mouvements intervenus sur les comptes d'immobilisations corporelles et incorporelles se détaillent dans le tableau ci-après :

Note 5 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières s'élèvent au 30 juin 2024 à D : 1.885.235 et s'analysent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>30 juin</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Titres de participation (A)	2 443 360	2 138 150	2 138 150
- Avance sur prise de participation "Société Intérieurs France"	-	-	305 210
- Prêts aux sociétés du groupe	-	220 000	-
- Prêts au personnel	46 084	10 000	42 717
- Dépôts et cautionnements	1 412	1 412	1 412
<u>Total brut</u>	<u>2 490 856</u>	<u>2 369 562</u>	<u>2 487 489</u>
- Provisions pour dépréciation des titres de participation	(605 621)	(605 621)	(605 621)
<u>Total net</u>	<u>1 885 235</u>	<u>1 763 941</u>	<u>1 881 868</u>

(A) Les titres de participation représentent le coût d'acquisition ou de souscription des participations dans les sociétés filiales. Ils s'analysent comme suit :

<u>Société</u>	<u>Nombre de parts</u>	<u>Coût d'acquisition/ souscription</u>	<u>Montant total de la participation</u>	<u>% de détention</u>
- Société Bureau Plus	12 599	100	1 259 900	99.99%
- Société le Mobilier Contemporain	1 999	100	199 900	99.95%
- Société Intérieurs Côte d'Ivoire	7 739	49	380 350	35.36%
- Société TALOS	2 980	100	298 000	66.22%
- Société Intérieurs France	89 900	3	305 210	99.89%
<u>Total</u>			<u>2 443 360</u>	

Note 6 : Stocks

Les valeurs d'exploitation totalisent un montant de D : 5.809.310 au 30 juin 2024, contre D : 5.586.123 à la clôture de l'exercice précédent. Elles se détaillent par nature comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>30 juin</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Matières premières	990 189	412 892	322 683
- Matières consommables	-	464	-
- Emballages	7 844	12 391	7 022
- Produits intermédiaires	3 157 979	3 852 762	3 619 225
- Marchandises	156 995	137 061	45 372
- Stocks en transit	507 699	301 367	502 421
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
<u>Total des stocks de matières premières, consommables et marchandises</u>	<u>4 820 706</u>	<u>4 716 937</u>	<u>4 496 723</u>
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
- Produits finis	988 604	754 413	1 089 400
<u>Total des stocks de produits finis et des encours</u>	<u>988 604</u>	<u>754 413</u>	<u>1 089 400</u>
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
- Provisions pour dépréciation des stocks	-	(19 532)	-
<u>Total net</u>	<u>5 809 310</u>	<u>5 451 818</u>	<u>5 586 123</u>

Note 7 : Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent au 30 juin 2024 un solde, net de provisions, de D : 11.084.530, contre D : 11.631.651 à l'issue de l'exercice précédent. Ils s'analysent comme suit :

		<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>30 juin</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Clients ordinaires	7-1	9 833 312	7 010 133	10 450 671
- Clients, effets à recevoir		-	-	7 188
- Clients, retenues de garantie		159 652	10 115	710
- Clients, factures à établir		1 381 454	470 446	1 278 884
- Clients, factures d'avoir à établir		(330 467)	(522 908)	-
- Clients douteux		148 538	165 527	148 538
		<hr/>	<hr/>	<hr/>
<u>Total brut</u>		<u>11 351 085</u>	<u>7 353 455</u>	<u>11 885 991</u>
		<hr/>	<hr/>	<hr/>
- Provisions pour dépréciation des comptes clients		(266 555)	(539 107)	(254 340)
<u>Total net</u>		<u>11 084 530</u>	<u>6 814 348</u>	<u>11 631 651</u>

7-1 Clients ordinaires

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

		<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>30 juin</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Clients, sociétés du groupe		6 294 892	3 930 417	5 566 579
- Clients, hors groupe		3 538 420	3 079 716	4 884 092
		<hr/>	<hr/>	<hr/>
<u>Total</u>		<u>9 833 312</u>	<u>7 010 133</u>	<u>10 450 671</u>

Note 8 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>30 juin</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Fournisseurs, avances et acomptes	196 548	160 111	299 431
- Personnel, avances et prêts	249 780	229 097	187 875
- Etat, impôts et taxes	8-1 156 308	297 742	155 805
- Associés, comptes courants	25 347	42 880	46 545
- Prêts aux sociétés du groupe	160 000	-	170 000
- Charges constatées d'avance	129 242	144 270	48 779
- Produits à recevoir	43 912	8 836	17 706
- Charges à récupérer	8-2 337 187	256 730	515 327
<u>Total brut</u>	<u>1 298 324</u>	<u>1 139 666</u>	<u>1 441 468</u>
- Provisions pour dépréciation des comptes d'actifs	(54 674)	(50 856)	(54 674)
<u>Total net</u>	<u>1 243 650</u>	<u>1 088 810</u>	<u>1 386 794</u>

8-1 Etat, impôts et taxes

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>30 juin</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Etat, impôt sur les sociétés à reporter	-	141 937	-
- Etat, TVA à reporter	503	-	-
- Etat, redressement fiscal	(A) 155 805	155 805	155 805
	<u>156 308</u>	<u>297 742</u>	<u>155 805</u>

(A) La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal qui a porté sur les différents impôts et taxes auxquels elle est soumise, au titre de la période allant du 1er Janvier 2003 au 31 Décembre 2005. Ce contrôle a eu pour effet l'ajustement du report d'IS en le portant de D : 13.519 à D : 39.114, l'ajustement du report de TVA en le ramenant de D : 30.077 à D : 2.282 et la réclamation d'un complément d'impôt et de taxes pour un montant de D : 154.651 dont D : 36.231 de pénalités.

L'affaire a été portée devant la cour d'appel puis en cassation, qui a rendu son jugement définitif en février 2019 et a confirmé le jugement de l'appel en ramenant le montant réclamé à D : 110.346.

En juillet 2020, la société a déposé une demande en restitution du trop perçu, soit D : 43.675.

8-2 Charges à récupérer

Les charges à récupérer correspondent à la quote-part des charges communes non encore facturées à la société "SMC".

Note 9 : Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2024 à D : 983.308, contre D : 313.007 à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>30 juin</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- AMEN BANK	8 879	22 722	14 967
- UIB	44	116 313	133 789
- BIAT MARSА	130 832	2 335 857	4 259
- ZITOUNA BANK	1 879	21 168	312
- ATTIJARI BANK	181 681	60 894	-
- ATTIJARI BANK COMPTE EN DEVISE	-	38	-
- BTS	31 918	47 265	3 026
- WIFAK BANK	186 486	6 006	443
- BANQUE DE L'HABITAT	2 558	8 805	7 859
- BMCE	36	9 697	36
- UBCI	405 825	104 611	16 495
- BTK LA MARSА	70	7 911	3 680
- BIAT COMPTE EN DEVISE	25 765	-	128 101
- Caisses	1 781	110	40
- Régies d'avance et accreditifs	5 554	26 858	-
<u>Total</u>	<u>983 308</u>	<u>2 768 255</u>	<u>313 007</u>

Note 10 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>30 juin</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Capital social	(A)	5 561 635	5 561 635	5 561 635
- Prime d'émission		1 453 040	1 453 040	1 453 040
- Réserve légale		556 163	556 163	556 163
- Réserves pour réinvestissement exonéré		800 000	800 000	800 000
- Autres compléments d'apports		-	35 798	35 798
- Résultats reportés		4 679 988	3 035 254	3 035 254
<u>Total des capitaux propres avant résultat de la période</u>		<u>13 050 826</u>	<u>11 441 890</u>	<u>11 441 890</u>
- Résultat net de la période		1 930 788	1 438 924	4 389 754
<u>Résultat net de la période (1)</u>		<u>1 930 788</u>	<u>1 438 924</u>	<u>4 389 754</u>
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(C)	<u>14 981 614</u>	<u>12 880 814</u>	<u>15 831 644</u>
- Nombre d'actions (2)		5 561 635	5 561 635	5 561 635
Résultat par action (1)/(2)	(B)	0.347	0.259	0.789

(A) Le capital social s'élève, au 30 juin 2024, à D : 5.561.635 divisé en 5 561 635 actions de un dinar chacune.

(B) Le résultat par action correspond au résultat de base par action. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

(C) Le tableau de mouvements des capitaux propres est présenté ci après :

Note 12 : Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2024 à D : 7.748.753, contre D : 7.993.919 à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

		<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>30 juin</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Fournisseurs d'exploitation locaux	12-1	4 767 282	3 179 940	4 126 121
- Fournisseurs d'exploitation étrangers		953 118	683 639	1 152 029
- Fournisseurs, effets à payer		1 793 784	1 408 466	2 562 349
- Fournisseurs, retenues de garantie		60 860	8 445	39 168
- Fournisseurs, factures non parvenues		173 709	182 616	113 180
- Fournisseurs d'immobilisations		-	1 115	1 072
Total		<u>7 748 753</u>	<u>5 464 221</u>	<u>7 993 919</u>

12-1 Fournisseurs d'exploitation locaux

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

		<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>30 juin</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Fournisseurs d'exploitation, sociétés du groupe		3 691 250	2 468 395	3 250 442
- Fournisseurs d'exploitation, hors groupe		1 076 032	711 545	875 679
Total		<u>4 767 282</u>	<u>3 179 940</u>	<u>4 126 121</u>

Note 13 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'analysent comme suit :

		<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>30 juin</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Clients, avances et acomptes		87 262	731 665	468 015
- Personnel, rémunérations dues		2 678	6 952	-
- Etat, impôt sur les sociétés à payer	(note 25)	199 796	-	136 649
- Etat, contribution sociale de solidarité à payer	(note 25)	73 963	35 739	135 523
- Etat, divers impôts et taxes à payer		78 588	578 856	318 183
- Sociétés du groupe		600 000	600 000	600 000
- Actionnaires dividendes à payer		2 780 877	2 224 713	59
- CNSS		186 976	163 547	206 922
- Crédoeurs divers		10 669	14 364	14 672
- Charges à payer		420 233	460 103	376 514
- Produits constatés d'avance		-	30 208	450 409
- Compte d'attente		11 710	13 446	1 680
Total		<u>4 452 752</u>	<u>4 859 593</u>	<u>2 708 626</u>

Note 14 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>30 juin</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Échéances à moins d'un an sur emprunts (note 11)	246 399	679 282	450 457
- Intérêts courus	-	5 973	4 914
- ATTIJARI BANK	-	-	34 937
<u>Total</u>	<u>246 399</u>	<u>685 255</u>	<u>490 308</u>

III - LES NOTES A L'ETAT DE RESULTAT

Note 15 : Revenus

Les revenus totalisent à la clôture de la période D : 12.622.750, contre D : 9.948.983 à l'issue de la même période de l'exercice précédent. Ils s'analysent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>30 juin</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Ventes de marchandises taxables	10 192 506	8 219 954	20 572 946
- Ventes en suspension de taxes	1 020 457	1 011 303	2 814 399
- Ventes à l'exportation	1 408 280	678 799	1 198 325
- Prestations de services	1 507	1 132	4 310
- Prestations de services à l'export	-	37 795	37 840
<u>Total</u>	<u>12 622 750</u>	<u>9 948 983</u>	<u>24 627 820</u>

Note 16 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent, au 30 juin 2024 à D : 41.622, contre D : 34.277 au 30 juin 2023

et s'analysent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>30 juin</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Ristournes perçues	17 358	18 013	41 647
- Subvention d'exploitation	15 000	7 000	9 800
- Produits locatifs	9 264	9 264	18 528
<u>Total</u>	<u>41 622</u>	<u>34 277</u>	<u>69 975</u>

Note 17 : Achats consommés

Les achats consommés se sont élevés, au 30 juin 2024 à D : 7.097.487, contre D : 5.927.481 à l'issue de la même période de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>30 juin</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Bois et dérivés	2 284 381	1 510 105	3 649 159
- Articles de quincaillerie	231 118	325 736	800 171
- Accessoires bureaux	208 150	-	347 365
- Accessoires de chaises	1 849 796	1 238 917	3 159 678
- Produits semi-finis	702 251	588 607	1 443 915
- Tissu mousse et cuire	225 069	205 398	462 276
- Marbres et verrerie	102 242	110 403	213 758
- Emballages	76 583	59 711	125 332
- Produits chimiques	32 289	35 963	74 675
- Frais sur import	651 223	478 318	1 279 385
- Sous-traitance	193 047	118 001	251 871
- Achats de marchandises	686 160	418 921	1 713 979
- Carburant	108 891	107 160	215 518
- Eau électricité et gaz	34 940	43 256	87 758
- Fournitures de bureau	13 132	5 065	14 704
- Autres	22 198	20 846	49 224
<u>Total</u>	<u>7 421 470</u>	<u>5 266 407</u>	<u>13 888 768</u>
- Variation des stocks de matières	(323 983)	661 074	881 288
<u>Total achats consommés</u>	<u>7 097 487</u>	<u>5 927 481</u>	<u>14 770 056</u>

Note 18 : Charges de personnel

Les charges de personnel totalisent à la clôture de la période D : 1.520.680, contre D : 1.412.459 au 30 juin 2023 et se détaillent ainsi :

	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>30 juin</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Salaires et compléments de salaires	1 461 646	1 251 983	2 731 079
- Charges sociales	274 933	220 378	488 080
- Autres charges du personnel	22 937	27 487	38 834
- Provisions pour congés payés	35 217	124 715	35 404
- Transfert de charges	(274 053)	(212 104)	(547 089)
<u>Total</u>	<u>1 520 680</u>	<u>1 412 459</u>	<u>2 746 308</u>

Note 19 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de provisions s'analysent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>30 juin</u> <u>2023</u>	<u>31</u> <u>décembre</u> <u>2023</u>
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	2 948	1 096	2 193
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	352 374	294 090	648 141
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	-	16 722	16 722
- Dotations aux provisions pour risques et charges	21 800	53 000	54 965
- Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	-	19 532	-
- Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes clients	118 017	373 580	105 802
- Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes d'actifs	-	-	3 818
- Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks	-	(64 005)	(64 005)
- Reprises sur provisions pour dépréciation des comptes clients	(105 802)	(192 452)	(209 441)
- Reprises sur provisions pour dépréciation des prêts au personnel	-	(13 538)	(13 538)
- Reprises sur provisions pour risques et charges	(10 465)	-	(46 000)
<u>Total</u>	<u>378 872</u>	<u>488 025</u>	<u>498 657</u>

Note 20 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à la clôture de la période à D : 1.154.780, contre D : 1.265.543 au 30 juin 2023 et se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>30 juin</u> <u>2023</u>	<u>31</u> <u>décembre</u> <u>2023</u>
- Locations	19 919	8 158	34 200
- Entretiens et réparations	56 329	101 784	221 482
- Assurances	81 357	54 806	169 118
- Sous traitance générale	-	-	34 634
- Autres	10 950	20 296	1 976
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>168 555</u>	<u>185 044</u>	<u>461 410</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	208 137	395 803	680 837
- Personnel extérieur à l'entreprise	412 519	343 807	791 107
- Publicité, publications et relations publiques	134 157	121 033	259 873
- Transports	21 242	9 046	33 274
- Voyages et déplacements	134 258	132 061	234 659
- Réceptions	22 629	12 672	25 810
- Frais postaux et de télécommunications	25 311	29 922	46 229
- Services bancaires et assimilés	29 889	16 177	41 179
- Cotisations et dons	-	-	25 283
- Jetons de présence	10 500	17 500	28 000
- Autres	-	-	10 660
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>998 642</u>	<u>1 078</u> <u>021</u>	<u>2 176 911</u>
- TFP	13 813	12 080	25 984
- FOPROLOS	13 813	12 080	25 984
- TCL	30 671	25 723	55 239
- Droits d'enregistrement et de timbre	11 604	11 649	41 214
- Taxes sur les véhicules	3 632	3 743	8 531
- Autres	250	1 033	8 699
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>73 783</u>	<u>66 308</u>	<u>165 651</u>
- Transfert de charges	(86 200)	(63 830)	(267 371)
<u>Total général</u>	<u>1 154</u> <u>780</u>	<u>1 265</u> <u>543</u>	<u>2 536 601</u>

Note 21 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes présentent un solde de D : 87.544, contre D : 93.407 au 30 juin 2023 et se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>30 juin</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Intérêts des emprunts bancaires	19 491	36 891	67 235
- Intérêts des crédits à court terme	-	237	237
- Intérêts des dettes envers les sociétés de leasing	37 475	30 773	69 113
- Intérêts des comptes courants associés	24 000	24 000	48 000
- Intérêts créditeurs	(8 247)	(10 637)	(21 409)
- Pénalités	810	2 202	7 462
- Pertes de change	23 438	23 502	44 546
- Gains de change	(10 696)	(14 251)	(21 616)
- Autres	1 273	690	4 991
<u>Total</u>	<u>87 544</u>	<u>93 407</u>	<u>198 559</u>

Note 22 : Produits des placements

Les produits de placement présentent un solde de D : 40.442, contre D : 776.005 au 30 juin 2023 et se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>30 juin</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Produits des participations	36 997	733 752	733 752
- Revenus des valeurs mobilières de placement	3 445	42 253	56 693
<u>Total</u>	<u>40 442</u>	<u>776 005</u>	<u>790 445</u>

Note 23 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires présentent un solde de D : 28.858, contre D : 45.598 au 30 juin 2023 et se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>30 juin</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Plus-values sur cession d'immobilisations	25 000	37 000	77 648
- Plus-values sur cession des titres SICAV	2 490	3 359	-
- Apurement comptes créditeurs	1 368	5 239	7 484
<u>Total</u>	<u>28 858</u>	<u>45 598</u>	<u>85 132</u>

Note 24 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires présentent un solde de D : 15.839, contre D : 10.864 au 30 juin 2023 et se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>30 juin</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Charges nettes sur cession d'immobilisations	1 337	-	-
- Moins-values sur cession des titres SICAV	-	226	155
- Apurement de comptes débiteurs	14 502	10 638	9 659
<u>Total</u>	<u>15 839</u>	<u>10 864</u>	<u>9 814</u>

Note 25 : Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés ainsi que la contribution sociale de solidarité ont été liquidés comme suit :

<i>Résultat net de la période</i>		1 930 788
<i>Réintégrations</i>		709 746
Impôt sur les sociétés	372 405	
Contribution sociale de solidarité	74 481	
Réceptions excédentaires	27 532	
Amendes et pénalités	810	
Dotations aux provisions	139 817	
Pertes exceptionnelles	14 502	
Charges relatives aux véhicules de tourisme d'une puissance fiscale supérieure à 9 CV	11 039	
Autres charges non déductibles	56 684	
Timbre de voyage	240	
Perte de change non réalisée 2024	6 363	
Gain de change non réalisé 2023	5 873	
<i>Déductions</i>		157 831
Dividendes	36 997	
Gain de change non réalisé 2024	1 344	
Perte de change non réalisée 2023	3 223	
Reprise sur provisions	116 267	
Résultat fiscal avant déduction des provisions		
Provisions pour créances litigieuses		
Résultat fiscal		
<u>Impôt sur les sociétés au taux de 15%</u>		
IS à reporter à la fin de l'exercice précédent		
Retenues à la source		
<u>Impôt sur les sociétés à payer</u>		
<u>Contribution sociale de solidarité (3%)</u>		
Report de la contribution sociale de solidarité de l'exercice précédent		
<u>Contribution sociale de solidarité à payer</u>		

IV - LES NOTES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Note 26 : Sommes reçues des clients

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>30 juin</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Revenus	12 622 750	9 948 983	24 627 820
- Autres produits d'exploitation	41 622	34 277	69 975
- Transfert de charges	360 253	275 934	814 460
- Autres gains ordinaires	1 368	5 239	7 484
- Créances virées en pertes	(14 502)	(10 638)	(9 659)
- TVA collectée	1 999 566	2 207 197	4 080 913
- Clients et comptes rattachés en début de période	11 885 991	7 528 344	7 528 344
- Clients et comptes rattachés en fin de période	(11 351 085)	(7 353 455)	(11 885 991)
- Clients, avances et acomptes reçus en début de période	(468 015)	(292 976)	(292 976)
- Clients, avances et acomptes reçus en fin de période	87 262	731 665	468 015
- Prêts aux sociétés du groupe en début de période	170 000	220 000	220 000
- Prêts aux sociétés du groupe en fin de période	(160 000)	(220 000)	(170 000)
- Produits à recevoir en début de période	533 033	427 284	427 284
- Produits à recevoir en fin de période	(381 099)	(265 566)	(533 033)
- Produits constatés d'avance en début de période	(450 409)	(110 646)	(110 646)
- Produits constatés d'avance en fin de période	-	30 208	450 409
<u>Total</u>	<u>14 876 735</u>	<u>13 155 850</u>	<u>25 692 399</u>

Note 27 : Sommes payées aux fournisseurs et à l'Etat

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>30 juin</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
	<u>2024</u>	<u>2023</u>	<u>2023</u>
- Achats (exclusion faite de la variation des stocks)	7 421 470	5 266 407	13 888 768
- Autres charges d'exploitation	1 154 780	1 265 543	2 536 601
- Production immobilisée	-	-	(8 258)
- Transfert de charges	86 200	63 830	267 371
- TVA payée aux fournisseurs de biens et services	1 647 840	1 390 652	3 010 441
- TVA payée à l'Etat au cours de l'exercice	469 902	789 155	798 612
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	147 474	359 454	359 454
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	(78 588)	(578 856)	(147 474)
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	7 992 847	5 990 305	5 990 305
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	(7 748 753)	(5 463 106)	(7 992 847)
- Avances aux fournisseurs d'exploitation en début de période	(299 431)	(197 313)	(197 313)
- Avances aux fournisseurs d'exploitation en fin de période	196 548	160 111	299 431
- Autres créditeurs divers en début de période	616 352	618 027	618 027
- Autres créditeurs divers en fin de période	(622 379)	(627 810)	(616 352)
- Autres débiteurs divers en début de période	(46 545)	(44 486)	(44 486)
- Autres débiteurs divers en fin de période	25 347	42 880	46 545
- Charges constatées d'avance en début de période	(48 779)	(41 459)	(41 459)
- Charges constatées d'avance en fin de période	129 242	144 270	48 779
- Diverses charges à payer en début de période	202 777	142 911	142 911
- Diverses charges à payer en fin de période	(211 279)	(290 388)	(202 777)
<u>Total</u>	<u>11 035 025</u>	<u>8 990 127</u>	<u>18 756 279</u>

Note 28 : Sommes payées au personnel et aux organismes sociaux

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>30 juin</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Charges de personnel	1 520 680	1 412 459	2 746 308
- Transfert de charges	274 053	212 104	547 089
- Avances et prêts au personnel en début de période	(230 592)	(230 036)	(230 036)
- Avances et prêts au personnel fin de période	295 864	239 097	230 592
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	(2 678)	(6 952)	-
- Personnel, charges à payer en début de période	173 737	113 333	113 333
- Personnel, charges à payer en fin de période	(208 954)	(169 715)	(173 737)
- C.N.S.S en début de période	206 922	216 480	216 480
- C.N.S.S en fin de période	(186 976)	(163 547)	(206 922)
<u>Total</u>	<u>1 842 056</u>	<u>1 623 223</u>	<u>3 243 107</u>

Note 29 : Intérêts payés

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>30 juin</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Charges financières nettes	87 544	93 407	198 559
- Intérêts courus en début de période	4 914	5 652	5 652
- Intérêts courus en fin de période	-	(5 973)	(4 914)
<u>Total</u>	<u>92 458</u>	<u>93 086</u>	<u>199 297</u>

Note 30 : Impôt sur les bénéfices payé

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>30 juin</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Charge d'impôts sur les sociétés de l'exercice	372 405	178 693	677 617
- Charge de contribution sociale de solidarité de l'exercice	74 481	35 739	135 523
- Etat, IS à payer en début de période	136 649	-	-
- Etat, IS à payer en fin de période	(199 796)	-	(136 649)
- Etat, contribution sociale de solidarité à payer en début de période	135 523	109 077	109 077
- Etat, contribution sociale de solidarité à payer en fin de période	(73 963)	(35 739)	(135 523)
- Etat, IS à reporter en début de période	-	(177 789)	(177 789)
- Etat, IS à reporter en fin de période	-	141 937	-
<u>Total</u>	<u>445 299</u>	<u>251 918</u>	<u>472 256</u>

Note 31 : Encaissements (décaissements) au titre des activités de placements

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>30 juin</u> <u>2023</u>	<u>31</u> <u>décembre</u> <u>2023</u>
- Solde des placements en début de période	-	11 314	11 314
- Solde des placements en fin de période	-	(88 243)	-
- Plus-values sur cession des titres SICAV	2 490	3 359	-
- Moins-values sur cession des titres SICAV	-	(226)	(155)
- Revenus des valeurs mobilières de placement	3 445	42 253	56 693
<u>Total</u>	<u>5 935</u>	<u>(31 543)</u>	<u>67 852</u>

Note 32 : Décaissements sur acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Ces décaissements se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>30 juin</u> <u>2023</u>	<u>31</u> <u>décembre</u> <u>2023</u>
- Investissements en immobilisations incorporelles	14 300	-	-
- Investissements en immobilisations corporelles	377 003	190 166	682 099
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	1 072	1 539	1 539
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	-	(1 115)	(1 072)
- TVA payée aux fournisseurs d'immobilisations	53 036	27 390	101 151
<u>Total</u>	<u>445 411</u>	<u>217 980</u>	<u>783 717</u>

Note 33 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles

Ces encaissements se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>30 juin</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Valeur nette comptable des immobilisations cédées	1 337	-	4 202
- Produits nets sur cessions d'immobilisations	25 000	37 000	77 648
- Charges nettes sur cessions d'immobilisations	(1 337)	-	-
<u>Total</u>	<u>25 000</u>	<u>37 000</u>	<u>81 850</u>

Note 34 : Trésorerie à la fin de l'exercice

	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>30 juin</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Comptes courants bancaires affichant des soldes débiteurs	975 973	2 741 287	312 967
- Régies d'avance et accréditifs	5 554	26 858	-
- Caisse	1 781	110	40
- Comptes courants bancaires affichant des soldes créditeurs	-	-	(34 937)
Total	983 308	2 768 255	278 070

Note 35 : Les parties liées

SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN

Opérations commerciales

• *La société a acheté des marchandises auprès de la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN pour un montant de D : 685.574 TTC.*

Le compte fournisseur "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" présente à la clôture de la période un solde de D : 2.891.691.

• *La société a vendu des marchandises à la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN pour un montant de D : 5.120.127 TTC.*

Le compte client "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" présente à la clôture de la période un solde de D : 5.768.439.

Répartition des charges communes

• *La société a fait supporter la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN, une quote-part des charges communes pour un montant de D : 358.477 dont D : 337.187 HT correspondant à la partie non encore facturée et figurant au compte charges à récupérer.*

• *La SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN a fait supporter la société une quote-part des charges communes pour un montant de D : 102.734 HT et correspondant à la partie non encore facturée et figurant au compte charges à payer.*

SOCIETE BUREAU PLUS

• *Le compte fournisseur "BUREAU PLUS" présente à la clôture de la période un solde de D : 792.684.*

SOCIETE INTERIEURS COTE D'IVOIRE

• *La société a vendu des marchandises à la société "INTERIEURS COTE D'IVOIRE" pour un montant de 114 511 E soit 386.769 DT.*

Le compte client "Intérieurs Côte d'Ivoire" présente à la clôture de la période un solde de D : 598.124.

SOCIETE TALOS

Opérations commerciales

• *La société a vendu des marchandises à la société "TALOS" pour un montant de D : 65.664 TTC.*

Le compte client "TALOS" présente à la clôture de la période un solde de D : 526.453.

• La société a acheté des marchandises auprès de la société "TALOS" pour un montant de D : 22.531 TTC. Le compte fournisseur "TALOS" présente à la clôture de la période un solde de D : 6.875.

Location

• La société a conclu avec la société "TALOS" un contrat portant sur la location d'un local sis à la zone industrielle de Sidi Daoud pour une durée de trois années renouvelable par tacite reconduction et commençant le 1er Janvier 2018.

Le loyer constaté en produit de la période, s'est élevé à 9.264 DT HT.

Répartition des charges communes

• La société a fait supporter la société "TALOS", une quote-part des charges communes pour un montant de D : 1.776 HT.

Avances en comptes courants

• Le compte courant associés "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" présente à la clôture de la période un solde débiteur de D : 23.571.

• Le compte courant associés de la société "TALOS" présente à la clôture de la période un solde débiteur de D : 1.776.

• La société a obtenu en date du 20 Décembre 2018, de la Société "BUREAU PLUS" une avance en compte courant d'un montant de D : 200.000, remboursable en Avril 2019 et productif d'intérêt au taux de 8% l'an. Cette avance a été portée à D : 600.000 à partir du 2 Janvier 2019 et elle sera remboursable dans un délai de 24 mois. Ce délai a été prorogé de 24 mois supplémentaires à partir du 2 Janvier 2021.

La charge d'intérêts, constatée à ce titre, a été de D : 24.000.

• La société a conclu au 31 décembre 2021 un protocole d'accord avec la société "TALOS" qui a pour objet le règlement d'une partie du solde client pour un montant de D : 220.000 par le biais d'un prêt productif d'intérêt au taux de 8% l'an. Ce prêt est remboursable à partir du 31 janvier 2023 moyennant une échéance mensuelle en principal de D : 10.000 et des intérêts payables à la fin de chaque année.

Le remboursement effectué en 2024 s'élève à D : 10 000.

L'encours du prêt s'élève au 30 juin 2024 à D : 160 000, et les produits financiers y afférents, constatés au titre de l'exercice, ont été de D : 6.619.

Rémunérations des dirigeants sociaux

• Le Conseil d'Administration réuni le 15 Septembre 2023 a nommé Mr Hatem BEN SLIMANE en qualité de Président du Conseil d'Administration et a décidé de lui octroyer une rémunération sous forme d'une prime annuelle.

Le Conseil d'Administration réuni le 2 Mai 2024 a décidé d'octroyer une prime au Président du Conseil, au titre de l'année 2023, pour un montant brut de D : 115.000. La charge relative à cette prime a été comptabilisée en 2023 et restant non encore servie jusqu'à la fin de la période, elle figure encore en charges à payer parmi les autres passifs courants.

• Le Conseil d'Administration réuni le 15 Septembre 2023 a nommé Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE en qualité de Directeur Général et lui a fixé une rémunération mensuelle nette de D : 6.000.

Le montant brut des rémunérations servies par la Société Atelier du Meuble à Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE en sa qualité de Directeur Général, et constaté en charges s'est élevé à D : 53.432.

Aussi, la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs « SAM » a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

Par ailleurs, Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE assure la fonction de gérant de la filiale « SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN », qui lui sert à ce titre une rémunération mensuelle nette de D : 3.000. Le montant brut des rémunérations servies s'élève à D : 26.039.

• L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 25 juin 2024 a nommé le Directeur Administratif et Financier Mr Anis ARFI en qualité d'administrateur.

Le montant brut des rémunérations servies durant le premier semestre de l'année 2024 à Mr Anis ARFI et constaté en charges s'est élevé à D : 59.844 dont D : 11.685 de charges sociales.

Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

• L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 25 juin 2024 a nommé le Directeur Central Mr Mohamed Walid BELLALOUNA en qualité d'administrateur.

Le montant brut des rémunérations servies durant le premier semestre de l'année 2024 à Mr Mohamed Walid BELLALOUNA et constaté en charges s'est élevé à D : 51.230 dont D : 9.624 de charges sociales.

Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

Note 38 : Engagements sur contrats de location-financement

<u>Rubrique</u>	Paiements minimaux HT au 30/06/2024	Valeur actualisée des paiements minimaux HT au 30/06/2024
Moins d'un an	306 933	246 399
Plus d'un an et moins de 5 ans	525 071	473 793
Plus de 5 ans	-	-
Total des paiements minimaux futurs au titre de la location	832 004	720 192
Moins les montants représentant des charges financières	(111 812)	
Valeurs actualisées des paiements minimaux futurs		720 192

Note 39 : Evènements postérieurs à la date de clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 20 Septembre 2024. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Sur la base de la revue des évènements postérieurs, nous n'avons relevé aucun impact sur les comptes et la continuité d'exploitation n'est pas menacée.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE
SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2024

Messieurs les actionnaires de la
SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2024, et faisant apparaître à cette date un total bilan de 28.248.639 DT et un bénéfice net de 1.930.788 DT.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA, comprenant le bilan au 30 juin 2024, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période close à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA au 30 juin 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 23 septembre 2024

FINOR

Karim DEROUICHE



